

1

Connectez-vous sur **MonSisra** : application ou en mode web depuis www.sante-ra.fr/messagerie



Je n'ai pas encore de messagerie sécurisée de santé
<https://www.sante-ra.fr/inscription/>



2

Cliquez sur le  puis sur **échanger avec un usager**



3

Après qualification et contrôle de l'identité dans votre logiciel métier, saisissez l'**Identité Nationale de Santé (INS)** dans la barre de recherche



Le format de l'adresse de messagerie du patient sera **toujours** le suivant :

INS@patient.mssante.fr



Il faut ensuite contrôler l'identité du patient grâce à :

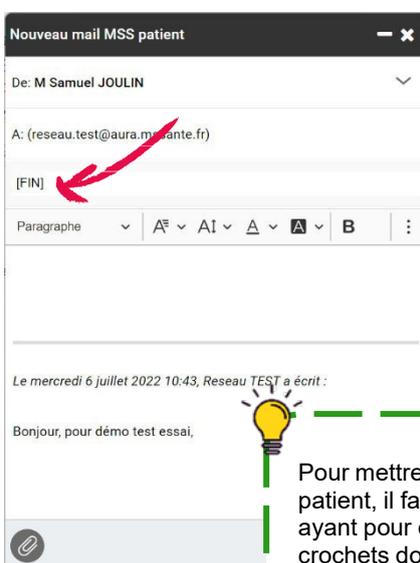
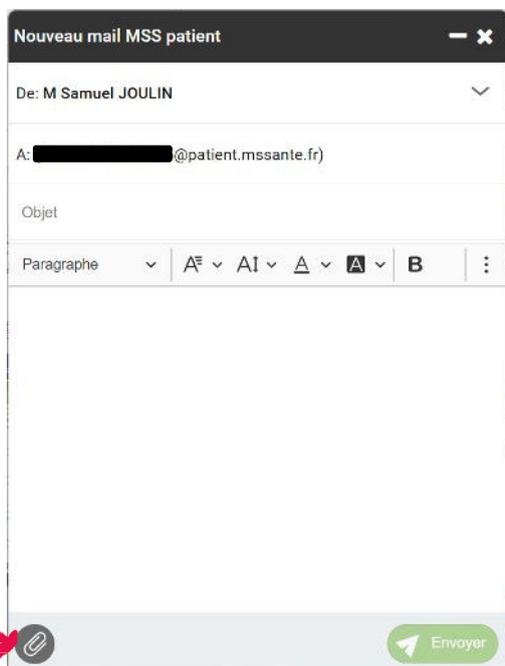
- Son sexe
- Son année de naissance
- Son département de naissance



Si le compte Mon espace santé du patient n'est pas encore activé, ce dernier peut l'activer en autonomie ici : <https://www.monespacesante.fr/>



Il est alors possible d'échanger avec son patient de la même manière qu'avec un professionnel de santé, en ajoutant des pièces jointes au message grâce au **trombone**



Pour mettre fin aux échanges avec un patient, il faudra rédiger un message ayant pour objet le mot **[FIN]** (les crochets doivent figurer dans l'objet).



À tout moment, il est possible de redémarrer les échanges en écrivant un message au patient, qui pourra à nouveau vous répondre.

5

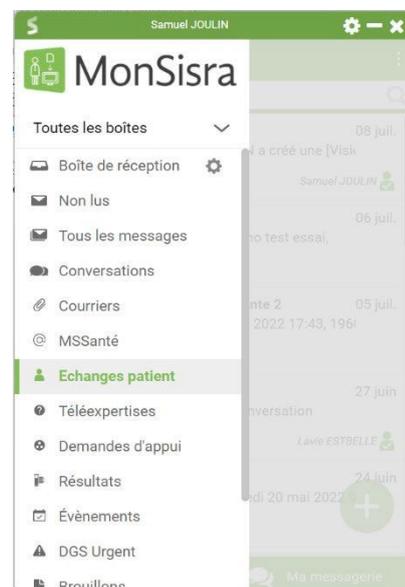
Dans MonSisra, les échanges avec des patients, contenant ou non des pièces jointes, se trouveront dans le répertoire dédié **Echanges patient**



Une alerte est envoyée au patient : elle l'invite à se connecter à Mon espace santé afin de consulter le message et/ou les documents envoyés par le professionnel de santé

Maladie et le Ministère des
santé et du Bien-être
personnelles conformément
à la loi de ce courrier s'inscrit dans le
cadre de la loi n° 2016-1033 du
24 août 2016 relative à la
Solidarité et de la Santé.

Pour en savoir plus sur le traitement et sur vos droits, rendez-vous sur
monespacesante.fr/protection-donnees-personnelles.



Besoin d'aide ?

Contactez-nous sur sante-ara.fr/contact